

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Date de publication : 08 FEV. 2023

Séance du 2 février 2023

Date de convocation : 23 janvier 2023  
Date d'affichage : 23 janvier 2023

NOMBRE DE MEMBRES :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 28  
Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt-trois et le deux février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

**Présents** : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Marc BRABANT, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOL, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Serge ROBIN, Richard ROUZET, Nicolas SALERNO et Catherine SERRA.

**Procurations de** : Jean-Luc BOREL à Mariane DOMEIZEL, Romain BRETT à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Alain GOUIRAND à Nathalie LE BOUC, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Franck LAROCHE à Joëlle RICHAUD, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Bernadette VITALE à Eve MAUREL.

**Absents et excusés** : Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Michel PARTAGE et Béatrice PAUMIER-LALLEMAND,

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2023-003  
Désignation des représentants de COTELUB au sein du  
Groupement des Autorités Responsables de Transport

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code des transports ;

Vu la délibération n°2021-089 du 30 septembre 2021 approuvant l'adhésion au Groupement des Autorités Responsables de Transport ;

Vu les statuts de la communauté territoriale Sud Luberon ;

Vu la compétence "Mobilité" ;

Considérant ce qui suit :

A la suite de la prise de compétence Mobilité, COTELUB a adhéré au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) en 2021,

Ce dernier nous sollicite aujourd'hui pour que le conseil communautaire désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de ses instances.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De désigner Catherine SERRA comme représentante titulaire de COTELUB auprès du GART ;
- De désigner Nicolas SALERNO comme représentant suppléant de COTELUB auprès du GART ;
- De l'autoriser à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **De désigner** Catherine SERRA comme représentante titulaire de COTELUB auprès du GART ;
- **De désigner** Nicolas SALERNO comme représentant suppléant de COTELUB auprès du GART ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

37 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Nathalie Lebouc  
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch,  
Président

